

Women's Newsletter



AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE

Juillet 2000



LES JEUX OLYMPIQUES

"Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au Mouvement Olympique".

Extrait de la Charte Olympique.

Le 15 septembre 2000, aura lieu à Sydney la cérémonie d'ouverture des premiers jeux du millénaire. De cette fête de la jeunesse du monde entier seront pourtant exclues des athlètes femmes de certains pays: exclusion sous des prétextes religieux ou culturels des délégations des pays islamiques, exclusion sous des prétextes économiques des délégations de pays pauvres. Deux associations, "ATLANTA - SYDNEY", luttant contre la discrimination des femmes dans le sport, et "NEGAR" association de soutien aux femmes Afghanes, ont décidé de marquer ces jeux par la présence d'une délégation de sportives et de sportifs d'Afghanistan. Cette délégation demandera à être reçue par le Président du Comité International Olympique, afin d'obtenir le droit de

défiler symboliquement sous la bannière olympique. À travers cette action exemplaire, il s'agit de montrer que des femmes parmi les plus opprimées du monde osent réclamer le droit à circuler librement, à disposer de leur corps même pour le simple plaisir du jeu sportif et à faire partie d'une délégation mixte composée de femmes et d'hommes à l'image d'une société future d'où toute forme de ségrégation aura été bannie. Se battre pour le sport au moment où des millions de femmes et d'hommes subissent une terrible guerre civile n'est nullement dérisoire. Toute l'histoire du sport et notamment celle des Jeux Olympiques témoigne de sa force symbolique, le sport est à la fois un facteur d'épanouissement individuel et un formidable moyen d'expression pour les groupes opprimés. Comme le précise la charte de l'UNESCO "le sport est le langage universel par excellence".

Anne SUGIER pour
"Atlanta-Sydney"

EDITORIAL

Ça marche...parfois !

Tous les jours en Arabie Saoudite, des personnes subissent des violations de leurs droits fondamentaux. Leur souffrance se perpétue et est tenue cachée grâce à un système basé sur le secret et la peur, grâce aussi à l'indifférence de la communauté internationale.

Les femmes sont, encore ici, en première ligne et systématiquement confrontées à la discrimination, soit pour avoir violé les codes moraux très stricts du pays, soit simplement parce que femmes et donc soumises à des peines plus lourdes que les hommes. Beaucoup de travailleuses immigrées ont à souffrir de leurs employeurs, dont elles dépendent entièrement. Leur travail n'est pas rémunéré. Leurs papiers sont confisqués. Elles sont battues, harcelées, violées, torturées.

Soleha Anam, domestique indonésienne, accusée du meurtre de son employeur, a été exécutée en 1997. Sa famille avait essayé d'obtenir de l'aide de l'ambassade indonésienne et de la firme qui avait fourni le travail, mais elle fut laissée de côté. La famille a appris l'exécution par la presse.

Aujourd'hui, Amnesty dénonce et fait réagir les citoyennes du monde, que nous sommes.

Sarah Demetera, domestique philippine, accusée de meurtre, a été condamnée à mort sans avoir pu se défendre.

Karteen Karikender, accusée d'adultère a été condamnée à la lapidation pour adultère.

Grâce à la "publicité" faite autour de leur situation insoutenable et les nombreuses réactions, ces deux femmes ont pu être sauvées.

Mais il y a toutes les autres.

Françoise GUILLITTE

"PAROLES" DE FEMMES

Du 7 au 15 avril dernier, nous avons vécu des moments d'une grande intensité.

Les personnes qu'il nous a été donné de rencontrer à l'occasion du festival 'voix de femmes', sont exceptionnelles.

Elles le sont, et pourtant leur vie est loin d'être enviable.

En effet, en tant que victimes directes ou indirectes de 'disparition', elles ont décidé de se faire entendre et de lutter pour pouvoir continuer à vivre.

Voici quelques extraits des propos de quatre femmes parmi ceux recueillis lors de ces rencontres.

Julie (Rwanda): En 94, nous avons été attaqués par les interhamwe, on a fui chacun de son côté. Après les tortures, les fosses communes. On m'a traîné jusqu'à la fosse où il y avait une autre femme pas encore morte. Quelqu'un a donné de l'argent pour qu'on me sorte et j'ai dû promettre de quitter la région. Toute ma famille a disparu et depuis j'erre. Parfois, je me demande s'ils sont vraiment morts. Je regrette de ne pas les avoir suivis.... Par ce festival, j'ai l'impression que je ne suis plus seule. Je veux montrer au monde qu'il y a des voix qui pleurent. C'est une consolation et une union avec les femmes qui luttent comme moi.... J'ai vu qu'on était beaucoup de femmes dans ma région, à vivre la même situation, veuves, sans enfants, mutilées. Je suis parvenue à leur reprendre confiance, car elles ne voulaient plus croire à la vie, elle était sans raison d'être; et j'ai donc créé une association où on parle, on pleure, on rit. Je leur dit "puisque vous n'avez pas voulu mourir, acceptez de vivre et luttiez pour la justice. Il faut lutter, continuer. Il ne faut pas avoir peur d'affronter qui que ce soit.... Je n'ai plus rien à espérer que la paix, pour que les enfants du monde ne subissent pas ce qu'on a subi".

Rujin (Turquie): Je suis mère de trois enfants, l'un est porté disparu, ma fille à qui on reproche d'être kurde est emprisonnée actuellement en Turquie, et j'ai un fils exilé avec moi en Allemagne.... Nous venons de pays différents et nos cultures sont dif-



Turquie:
Emine OCAK
s'agenouillant
pour embrasser
l'arbre qu'elle a
planté pour son
fils disparu.

férentes mais nos souffrances sont les mêmes. Je voudrais qu'un jour les larmes qui tombent des yeux de ces femmes se transforment en larmes de joie.... Notre engagement doit continuer pour dénoncer tout ce qui se passe dans le monde avec la complicité des grandes puissances.

Douchi (Kosovo): En 91 mon mari a été tué en Croatie; en 99, mon frère a disparu au Kosovo. Je fais partie des femmes en Noir. Je suis volontaire dans une association qui aide les femmes isolées et les enfants victimes de la guerre, dans un quartier de Belgrade sous l'emprise de l'extrême droite. Nous sommes trois cent familles. 1200 personnes ont disparu au Kosovo. On vit dans un pays où une personne disparue est considérée comme morte et nous ne voulons pas l'accepter.

Délia (Argentine): Je suis l'épouse d'un disparu, j'ai été détenue pendant la dictature et portée disparue à deux reprises. Depuis 77, les mères de la place de Mai ont une histoire. Elles ont commencé à se réunir car c'était un lieu public or

toute réunion de plus de cinq personnes était interdite et là, les gens se "promenaient". Leur existence est arrivée aux oreilles du peuple argentin, non par les médias mais par le "bouche à bouche" et pour se reconnaître, elles portaient et portent donc encore un foulard blanc.... Celle qui a fondé les "mères de la place de mai" a été enlevée et fait partie des 30.000 disparus.... Au début, elles avaient des cheveux noirs et se tenaient droite, maintenant elles ont des cheveux blancs et se tiennent courbées mais elles continuent....

Nous n'acceptons pas le terme "disparus" car notre combat est pour la réapparition à la vie. La plupart des disparus sont des jeunes, des femmes, des personnes qui travaillaient dans le domaine de la culture, des journalistes. Beaucoup de femmes étaient enceintes et leurs enfants ont été enlevés à la naissance et donnés aux forces de sécurité, puis ces femmes ont disparu. Aujourd'hui la lutte pour retrouver les disparus mais aussi les enfants donnés qui sont donc des adolescents maintenant.

Declaration de naissance d'un reseau mondial de solaridite des mères, femmes, soeurs, filles, proches de disparus.



Nous, femmes du Chili, d'Argentine, du Mexique, du Maroc, de Turquie, du Liban, du Rwanda, du Kurdistan, du Sahara Occidental, de République Fédérale de Yougoslavie, de Belgique avons partagé notre souffrance, notre lutte, notre détermination.

Cet échange a renforcé cette détermination à lutter sans relâche pour la vérité, la justice, la mémoire, la paix, la liberté, contre l'oubli, contre le silence complice.

Nous lutterons désormais ensemble, unies à travers le monde par le réseau de solidarité que nous avons établi aujourd'hui. Nous soutiendrons concrètement les actions menées par chacune d'entre nous, diffuserons rapidement et largement nos informations, ferons ensemble pression sur les autorités et organismes nationaux et internationaux.

La disparition forcée, le meurtre, le génocide, la torture, la répression, la pauvreté organisée, le maintien dans l'ignorance, l'analphabétisme, sont les moyens utilisés par certains pouvoirs pour contraindre les peuples au silence et à la soumission.

Leurs moyens sont la terreur et l'oppression.

Les nôtres sont la puissance de la lutte et de la solidarité.

Ensemble, nous lutterons sans haine mais sans répit en sachant vaincre la peur.

Le cri de "Vérité, Justice, Liberté" sera désormais poussé d'une même voix aux quatre coins du monde, pour exiger:

- la libération immédiate de tous les "détenus-disparus" en vie,
- la vérité sur les crimes commis et l'identification des responsables des disparitions forcées, des tortures, des meurtres d'opposants, des génocides...,
- la suppression des lois d'impunité et d'amnistie pour tous les responsables de ces crimes et leur jugement sans indulgence,
- la réparation des préjudices causés aux victimes et à leur famille,

- la fin de la complicité des États dits démocratiques qui, pour des intérêts économiques, soutiennent des régimes inhumains, arment les bras qui tuent et ferment les yeux sur des pratiques indignes et sanguinaires,

- l'application réelle des lois, conventions, traités et chartes censés protéger les droits de tous les êtres humains,

- la création, dans tous les lieux d'origine des victimes, d'un espace de la mémoire, public et visible de recueillement et de vigilance.

En luttant pour la vérité et la justice, nous luttons pour que tous, maintenant et demain, puissent enfin avoir le droit à une vie juste et digne.

A Bruxelles, en avril 2000:

Carmen Vivanco et Ana Rojas, "Agrupacion de familiares de detenidos desaparecidos", Chili; Lourdes Uranga, ancienne disparue, Mexique; Delia Bisutti ancienne disparue et épouse de disparu, Argentine; Sanaa Bachir Elbizri, "Comité des familles de disparus", Liban; Khadija Rouissi, "Forum marocain pour la Vérité et la Justice", Maroc; Nadire Mater, "Mères du Samedi", Turquie; Sdiga Settaf Charif, Secrétariat National de l'Union des Femmes Sahraouies; Rujin, "Comité des mères de la Paix", Kurdistan; Yolande Mukagasana et Julie Mukamutali, rescapées du génocide, Rwanda; Dusica Bursac-Babic, "Samohrane Majke"(mères seules avec leurs enfants), représentante du comité des disparus au Kosovo, République Fédérale de Yougoslavie; Madjiguène Cissé, mouvement des sans papiers de France; Carine Russo, association "Julie et Mélissa", Belgique.



Argentine:
Les Grand-mères
de la Place de Mai
montrent leur colère.

TEXAS

Amnesty a reçu des rapports dénonçant les conditions de travaux pénibles auxquels les prisonnières "réticentes" sont soumises et les punitions qu'elles subissent. Ainsi le témoignage de Viktoria ROBERTSON, ancienne prisonnière de "Gatesville" au Texas: "on nous fait travailler durement munies d'une binette sur une route rocailleuse, jusqu'à 9 heures par jour, sous une chaleur accablante. Celles qui ne peuvent suivre le rythme ou tombent malade sont entassées, jusqu'à 13, dans une cage portable en fer. Elles doivent y rester debout sans aucune mesure d'hygiène. Elles ne reçoivent à boire que toutes les 90 minutes." Mme Viktoria Robertson a dénoncé également des harcèlements sexuels qu'on leur fait subir.

Amnesty considère que ces traitements constituent une violation flagrante des textes internationaux qui interdisent la torture et tout traitement cruel et inhumain à l'encontre de tous les prisonniers, sans exception. Nous demandons aux autorités texanes de supprimer immédiatement les conditions inhumaines que subissent ces femmes, d'investiguer à propos des plaintes déposées et des actes de harcèlement gratuits. Apparemment, la tenue en "cage" n'est pas reprise dans les investigations faites par la justice et le Texas semble au contraire consentir à cette pratique.

J. SEHA



ÉGYPTE

Le 14 mai 2000, le tribunal pénal de Guizeh a condamné Afaf Abu al Magd Uthman à la peine capitale pour le meurtre d'une petite fille tuée au cours d'un vol. La sentence a été approuvée par le Mufti, plus haute autorité religieuse d'Égypte, et cette femme pourrait être exécutée à tout moment. Son dossier va maintenant être transmis au chef de l'État pour ratification. Son dernier espoir d'échapper à la mort réside désormais dans la clémence du président égyptien. Ces dernières années, la peine capitale a été très fréquemment infligée en Égypte. Tout en reconnaissant la

gravité du crime dont Afaf Abu al Magd Uthman a été reconnue coupable, nous sommes opposés en toutes circonstances à la peine de mort, qui constitue une violation du droit à la vie (tel qu'il est proclamé par l'article 3 de la D.U.D.H.), de plus il n'a jamais été démontré que ce châtiment ait un effet plus dissuasif que les autres peines, par contre il est dégradant pour toutes les personnes impliquées dans son application. Nous demandons au Président égyptien d'user du droit de grâce que lui accorde la Constitution pour commuer la sentence capitale prononcée contre Afaf Abu al Magd Uthman.

BONNES NOUVELLES

Voici quelques exemples de réactions positives générées par les appels rapides lancés par les membres du réseau des "Actions urgentes femmes". Merci pour tout votre soutien - vos efforts sauvent vraiment des vies et empêchent la torture.

1999, il n'existe pas d'autres rapports de menaces et d'intimidation à leur encontre. Le 27 octobre 1999, madame Bonafini a écrit à Amnesty International afin de remercier l'organisation pour la campagne menée en sa faveur.

COLOMBIE - La militante des droits humains et sénatrice du Parti libéral, Piedad Cordoba de Castro, a été libérée le 4 juin 1999 après avoir été enlevée le 21 mai 1999 par des paramilitaires dans le département d'Antioquia. La campagne internationale menée pour attirer l'attention sur son cas a été vitale pour assurer sa libération.

SYRIE - Randa Ayyubi, 40 ans, femme au foyer, a été libérée huit mois après son arrestation. Son interpellation avait apparemment été motivée par le fait qu'elle avait tenu dans la rue des propos hostiles au gouvernement. Sa famille s'est dite vivement reconnaissante de l'aide apportée par les membres du Réseau des actions urgentes d'Amnesty International. Selon les informations reçues, Randa Ayyubi a été libérée le 17 mai 2000. Son mari et son fils aîné, qui avaient été arrêtés en même temps qu'elle, avaient été remis en liberté fin février.

ARGENTINE - À la suite d'un appel lancé en faveur de madame Hebe Bonafini et d'autres membres de l'Association des Mères de la Place de Mai en octobre

Si vous souhaitez

- ☐ être membre d'Amnesty International
- ☐ être membre du réseau Actions Urgentes Femmes
- ☐ participer ou être informé(e) du travail de la Secteur Femmes d'AIBF

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél.:

Renvoyez-nous ce coupon à: AIBF - Secteur Femmes, 9, rue Berckmans - 1060 Bruxelles

Bibliographie

"La vieille dame et la fille nomade" de Lydia Chagoll, Ed. EPO 1999. Recueil de poèmes très émouvants traitant de la déportation raciale dont ont été victimes les juifs pendant la seconde guerre mondiale et dont sont encore victimes les tziganes.
"Histoire du travail des femmes" Françoise Battagliola, Ed. La Découverte Repères, 2000.

Editrice responsable: Françoise Guillitte
9, rue Berckmans - 1060 Bruxelles